

# chirurgien-nes-dentistes vacataires

DRH/SEC/ERH3/DPAS-SPAS-CHIRURGIEN-NES-DENTISTES VACATAIRES/ALF/SC

«Pôle Solidarité» - «Direction de la prévention et de l'action sociale»«Service de la prévention et des actions sanitaires»

<b>Classification</b>	<p>Métier de rattachement : <i>sans objet pour le moment</i> Poste de rattachement : <i>sans objet pour le moment</i> Filière : médicale Poste de catégorie « A » relevant du cadre d'emplois des « Médecins territoriaux »</p> <p>Lieu d'affectation : Service de la Prévention et des actions Sanitaires avec déplacements sur le département de la Seine -Saint –Denis Fonction d'encadrement : NON</p> <p>Prime + NBI : NON Quotité de travail : vacations selon la programmation des actions en santé bucco-dentaire Hors Les Murs dans le cadre du déploiement du bus dentaire et des unités dentaires portables.</p> <p><b>Les horaires de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Du lundi au vendredi (sauf mercredi), jours d'intervention avec le bus dans les écoles de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, soumis à variabilité, selon les contraintes liées aux interventions et selon la programmation définie, hors jours fériés légaux et jours exceptionnels de fermeture du Département de la Seine-Saint-Denis qui s'appliquent à tous ses agents.</li><li>• Du lundi au vendredi selon des horaires plus étendus dans d'autres structures accueillant des enfants de 0 à 6 ans tels que, par exemple, des centres de PMI, des crèches.</li><li>• Le mercredi, et pendant les vacances scolaires, jours d'intervention dans des structures d'hébergement pour personnes âgées, handicapées et/ou éloignées du système de santé s'adaptant aux horaires du public et des structures d'accueil.</li></ul>
<b>Environnement du poste de travail</b>	<p>Direction : « Direction de la prévention et de l'action sociale » Service : « Service de la prévention et des actions sanitaires » Bureau : « Bureau actions de santé publique transversales » Cellule/Pôle/Secteur : <b>bus dentaire et unités dentaires portables.</b></p> <p>Composition de l'équipe : 6A, 2C., et autres dentistes vacataires</p>
<b>Position du poste dans l'organisation</b>	<p>Supérieur.e hiérarchique direct.e : Responsable du Bureau Actions de Santé Publique Transversales »</p>

## Raison d'être du poste (500 caractères maximum) :

Le Département porte un programme départemental bucco-dentaire depuis plus de 30 ans. Depuis 2016, le public a été élargi au-delà des enfants, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et plus globalement aux personnes éloignées du système de santé. De plus, deux nouvelles mesures innovantes sont en cours de déploiement à savoir un bus dentaire qui sera opérationnel fin janvier 2020 et des unités dentaires portables.

Dans le cadre de leur mise en œuvre, il s'agit pour les chirurgiens - dentistes vacataires, de notamment assurer et réaliser des dépistages et des actes cliniques de premiers soins en santé bucco-dentaire.

Ce profil de poste est susceptible d'évoluer et d'être réajusté.

**Missions  
principales**  
**500 caractères  
par missions  
maximum**

- Procéder à des dépistages et des premiers soins dentaires en direction des populations vulnérables de la Seine-Saint-Denis, en particulier des enfants, personnes âgées et personnes en situation de handicap
- Participer à des actions de santé bucco-dentaire hors les murs à l'aide des unités dentaires portables et du bus dentaire
- Orienter si besoin les personnes vers les structures de prise en charge du territoire pour la poursuite des soins
- S'inscrire dans le projet de santé et le règlement de fonctionnement du bus dentaire et des unités dentaires portables
- Participer à l'évaluation du dispositif, notamment en renseignant le système d'information départemental

**Deux formations sont prévues pour les praticiens vacataires avant la mise en place des actions :**

- > Sur la prise en main des différents dispositifs médicaux par le prestataire (fauteuil, appareil de radiologie ....)
- > Sur les logiciels métiers du système d'information du service

**Compétences : 3 domaines de compétences et 6 compétences maximum par domaines ( 18 au maximum )**

• **Relationnelles et /ou managériales**

- Savoir travailler en équipe et développer des méthodes de travail partagées en pluridisciplinarité
- Savoir entretenir un réseau partenarial
- savoir travailler avec des partenaires diversifiés

➤ **Organisationnelles**

- Savoir adapter son action aux publics concernés
- Savoir adapter son intervention aux cadres institutionnels et juridiques
- Savoir renseigner un logiciel métier

• **Techniques**

- Avoir exercé-e cliniquement des actes de premiers soins bucco-dentaires auprès des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées ou de personnes éloignées du système de santé
- Posséder une bonne connaissance en santé publique

Le chirurgien - dentiste vacataire encadrera fonctionnellement l'assistant.e dentaire qui l'assistera dans la réalisation des actes médicaux

Ils seront sous la responsabilité hiérarchique de la direction du service auquel est rattaché le bus dentaire.

## Moyens mis à disposition et particularité de la mission :

Dans le bus, le chirurgien - dentiste sera accompagné par un.e assistant.e dentaire au fauteuil. Le bus sera entièrement équipé d'une salle d'attente, d'un espace administratif, d'un cabinet de soins avec radiologie et d'un espace décontamination- stérilisation.

Les unités dentaires portables, au nombre de 2, comprennent l'unité de soins en tant que telle (modèle BPR SWISS), un fauteuil pliant et un scialytique.

Les blouses sont mises à disposition par le Département ainsi que les consommables et matériels nécessaires au fonctionnement du cabinet dentaire mobile et des unités dentaires portables. Le suivi en radioprotection est organisé par le Département.

## Niveau d'études :

**Diplômes requis :** Doctorat en chirurgie – dentaire ; inscription au conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes en cours de validité

## Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s)  Requête(s)

## Caractéristiques principales liées au poste

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Horaires spécifiques              | <input type="checkbox"/> Logement de fonction  |
| <input type="checkbox"/> Permis de conduire obligatoire    | <input checked="" type="checkbox"/> Vaccins obligatoires (hépatite B)  |
| <input type="checkbox"/> Déplacements province et étranger | <input checked="" type="checkbox"/> Port d'une tenue de travail obligatoire (mise à disposition par le Département de blouses) |
| <input type="checkbox"/> Astreintes                        | Autre caractéristique :<br>«Autre caractéristique__à saisir»   |

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap

Les candidatures sont à adresser sous la référence :

**DRH/SEC/ERH3/DPAS-SPAS-CHIRURGIEN-NES-DENTISTES VACATAIRES/ALF/SC/**

Par mail : [erh-recrutementDPAS@seinesaintdenis.fr](mailto:erh-recrutementDPAS@seinesaintdenis.fr)

Ou par courrier :

MONSIEUR LE PRESIDENT  
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE SAINT DENIS  
DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL  
EQUIPE RH3  
93006 BOBIGNY CEDEX